

MAI 2014

n° 4



# Flash-Infos

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

**Présents** : M. Christophe BRINGOUT (maire), M. Pierre GAUDIN et Mme Isabelle CETRE (adjoints), Mesdames Carmen COURROY, Carole CUZZOLIN, Marie-Josée VILLIAME-GAILLARD, Messieurs Marko CIRIC, Gilbert GROSSET, Joël RABIER, Daniel ROBARDET.

**Absents excusés** : M. Sébastien PASTEUR donne procuration à M. Pierre GAUDIN.

**Secrétaire de séance** : M. Pierre GAUDIN.



### 1. NOMINATION DES DELEGUES

#### Délégués au sein du Syndicat des Eaux

- Monsieur Christophe BRINGOUT
- Monsieur Pierre GAUDIN
- Madame Carmen COURROY.

#### Délégués au sein du Syndicat de la Vèze

- Madame Isabelle CETRE
- Monsieur Marko CIRIC.

#### Délégués au comité d'établissement public Saône et Doubs

- Monsieur Christophe BRINGOUT ;
- Monsieur Daniel ROBARDET.

#### Délégués au SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergie de Côte d'Or

- **Délégué titulaire** : Monsieur Gilbert GROSSET
- **Délégué suppléant** : Monsieur Sébastien PASTEUR.

## Correspondant défense

- Monsieur Sébastien PASTEUR.

## 2. COMMISSIONS

### Commission C.C.A.S

Le nombre de membres élus et nommés est fixé en nombre égal par délibération du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal a donc décidé de fixer à 5 le nombre de membres élus et à 5 le nombre de membres nommés (délibération réf : 2014-03-11).

Monsieur Christophe BRINGOUT, Maire : membre de droit

- ❖ Madame Carmen COURROY
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD
- ❖ Madame Carole KREUTZ-CUZZOLIN
- ❖ Monsieur Joël RABIER
- ❖ Monsieur Daniel ROBARDET.

Sont nommés par le Maire en qualité de membres extérieurs :

- ❖ Madame Brigitte BARON
- ❖ Madame Béatrice HIRNET
- ❖ Madame Marie-Jeanne INGUANTA-GRIMM
- ❖ Madame Marie-Agnès TERRILLON
- ❖ Madame Marie-Paule GROSSET

### Commission des travaux, des bâtiments et de la voirie

- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD
- ❖ Madame Carole CUZZOLIN
- ❖ Monsieur Gilbert GROSSET
- ❖ Monsieur Marko CIRIC
- ❖ Monsieur Joël RABIER
- ❖ Monsieur Daniel ROBARDET.

### Commission des finances et du budget

- ❖ Monsieur Christophe BRINGOUT
- ❖ Monsieur Pierre GAUDIN
- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Madame Carole KREUTZ-CUZZOLIN.

### Commission forêt et environnement

- ❖ Adjoint délégué : Monsieur Pierre GAUDIN
- ❖ Délégués : Monsieur Gilbert GROSSET  
Monsieur Sébastien PASTEUR  
Monsieur Marko CIRIC.

Sont désignés comme garants auprès de l'ONF à compter du 30 avril 2014 :

- ❖ Monsieur Gilbert GROSSET
- ❖ Monsieur Sébastien PASTEUR
- ❖ Monsieur Marko CIRIC

**Commission fêtes et cérémonies**

- ❖ Monsieur Christophe BRINGOUT
- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD
- ❖ Monsieur Joël RABIER
- ❖ Monsieur Daniel ROBARDET
- ❖ Madame Carole KREUTZ-CUZZOLIN.

**Commission des affaires scolaires et périscolaires**

- ❖ Monsieur Pierre GAUDIN
- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD.

**Commission communication**

- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Monsieur Sébastien PASTEUR
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD
- ❖ Madame Carole KREUTZ-CUZZOLIN
- ❖ Monsieur Daniel ROBARDET.

**Commission environnement, espaces verts et fleurissement**

- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Monsieur Joël RABIER
- ❖ Madame Carole KREUTZ-CUZZOLIN
- ❖ Monsieur Gilbert GROSSET
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD.

**Commission d'appel d'offres**

**Titulaires :**

- ❖ Monsieur Pierre GAUDIN
- ❖ Madame Isabelle CETRE
- ❖ Madame Carmen COURROY

**Suppléants :**

- ❖ Madame Carole KREUTZ-CUZZOLIN
- ❖ Monsieur Gilbert GROSSET
- ❖ Madame Marie-José VILLIAME-GAILLARD.

### **3. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2013**

Vote du compte de gestion : 11 pour – 0 contre – 0 abstention

Vote du compte administratif : 11 pour – 0 contre – 0 abstention

Affectation du résultat : 11 pour – 0 contre – 0 abstention

- ❖ Section de fonctionnement :
  - Dépenses : 218.803,06 € ;
  - Recettes : 251.361,05 € ;
  - Résultat de l'exercice 2013 : 32.557,99 € ;
  - Résultat reporté N -1 : 104.057,52 € ;
  - Résultat de clôture 2013 : 131.052,69 €.
  
- ❖ Section d'investissement :
  - Dépenses : 42.429,59 € ;
  - Recettes : 42.544,19 € ;
  - Résultat de l'exercice 2013 : 114,60 € ;
  - Résultat reporté N -1 : - 563,82 € ;
  - Résultat de clôture : - 449,22 €
  - Restes à réaliser dépenses d'investissement : 0,00 € ;

Besoin de financement (résultat réel) : 449,22 €.

### **4. TAXES LOCALES 2014**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants soit par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décident de reconduire les taux des taxes directes locales pour l'année 2014 comme suit :

- ❖ Taxe d'habitation : 10,69 % ;
- ❖ Taxe foncière (bâti) : 8,18 % ;
- ❖ Taxe foncière (non bâti) : 25,65 % ;
- ❖ Taux C.F.E : 14,48 %.

### **5. SUVENTIONS 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants soit par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'allouer les subventions 2014 de la façon suivante :

- ❖ Amicale des donneurs de sang du canton d'Auxonne : **50 €**
- ❖ Amicale les Grenouilles : **150 €**
- ❖ Bibliothèque Centrale de Prêt de la Côte d'Or : **50 €**
- ❖ Club loisirs et amitié : **200 €**
- ❖ Club loisirs et sports : **200 €**
- ❖ Société de pêche "l'Ablette" : **100 €**
- ❖ Association "Laberge country" : **100 €**
- ❖ Association les "copains d'abord" : **150 €**
- ❖ Association le "club des fêt'arts" : **180 €**
- ❖ ;Les paralysés de France : **50 €**

- ❖ Société de chasse ‘‘la Palombe’’ : 100 €
- ❖ Souvenir français du canton d’Auxonne : 100 €
- ❖ Coopérative scolaire Labergement-Les-Auxonne : 1000 €
- ❖ Coopérative scolaire de Flagey-Les-Auxonne : 90 €.

### ***Subvention C.C.A.S. (Centre Communal d’Action Sociale) 2014.***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité des votants soit par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d’allouer au Centre Communal d’Action sociale (C.C.A.S.), la somme de 2.000,00 Euros pour assurer son fonctionnement.

## **6. VOTE DU BUDJET PRIMITIF 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, soit par 11 voix pour, 0 abstention et 0 contre, adopte le budget primitif 2014 proposé par le Maire et qui s’établit commune suit :

• Fonctionnement dépenses :	361.597,00 €
• Fonctionnement recettes :	361.597,00 €
• Investissement dépenses :	27.250,00 €
• Investissement recettes :	27.250,00 €

## **7. TRAVAUX 2014**

### **Travaux votés en 2013 réalisés en 2014**

- Réfection de la façade et des menuiseries extérieures de la mairie
- Massifs de fleurs : En raison de la saison déjà avancée le nouvel aménagement des massifs devant la mairie ne sera réalisé qu’à l’automne.

## **8. ENCAISSEMENT D’UN CHEQUE ORANGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, soit par 11 voix pour, 0 abstention et 0 contre, accepte le chèque d’orange pour un montant de 11.04 euros.



## **CARNAVAL**



Le samedi 21 avril, nos associations carnavalesques ont défilé au cœur de notre village. Remercions-les de leur participation à cette fin d’après-midi récréative.

## **FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE**

Afin de réaliser des économies (seuls les fleurs et le terreau ont été achetés par la commune), le 1<sup>er</sup> mai la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail pour embellir et fleurir notre village.

A l'issue de cette matinée « jardinage » et dans la bonne humeur et la solidarité qui les caractérisent, à leur frais, chaque conseiller a apporté un petit encas pour le déguster à la salle des fêtes. Notre deuxième adjointe a tenu à nettoyer elle-même la salle à la fin de cette journée.

## **CEREMONIE DU 8 MAI**

C'est une cérémonie de commémoration empreinte d'émotion qui s'est déroulée le 8 mai devant le Monument aux Morts,

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbe, suivi d'un discours de M. le Maire axé sur la reconnaissance, le devoir de mémoire, l'exemple pour les jeunes générations. M. Daniel ROBARDET a joué la sonnerie aux Morts, l'ensemble de l'assistance a entonné la Marseillaise.

Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous les trois derniers anciens combattants prisonniers de guerre 39-45 du canton : M. Louis DULIER, 97 ans, venu honorer ses camarades tombés au combat avec son propre drapeau, en tant que Président de l'Association des Anciens Combattants prisonniers de guerre, M. Emile MIANCIEN, 95 ans, M. Roland VILLIAME, 95 ans.



A l'issue de cette cérémonie, M. le Maire et son équipe municipale ont tenu à remercier les nombreux habitants venus leur témoigner leur confiance. Ils avaient souhaité, pour cette circonstance, préparer eux-mêmes les gâteaux apéritifs et ce sur leurs propres deniers.

## **CEREMONIE DU 18 JUIN 2014**

Nous comptons sur votre présence pour la commémoration de l'appel du 18 juin et sollicitons la venue des enfants des écoles. Les sensibiliser à cette période cruciale de notre histoire nous paraît particulièrement important.

## **ELECTIONS EUROPEENNES**

Les élections européennes se dérouleront le 25 mai 2014